

*Brevets—Loi**[Français]*

L'opposition connaît l'importance du commerce international pour l'économie du Canada. Elle nous chante toujours la même ritournelle, même si les libéraux n'ont rien fait pour améliorer notre compétitivité à l'exportation lorsqu'ils étaient au pouvoir. De fait, ils ont tenté de la faire diminuer en se livrant à cette coalition avec le NPD au cours de la dernière décennie.

Le Canada doit inciter les étrangers à le considérer comme un endroit propice à l'investissement si nous voulons obtenir les capitaux nécessaires pour livrer une bonne concurrence sur la scène internationale. Le système de brevets canadien doit être aligné sur celui des pays occidentaux pour que nos brevets soient protégés en vertu du droit international. Cette question ne touche pas seulement l'industrie pharmaceutique; elle a des retombées dans tous les autres secteurs *ET* elle influe sur la réputation du Canada sur la scène internationale.

Il s'agit, monsieur le Président, des raisons fondamentales qui motivent certaines des modifications proposées dans le projet de loi C-22. Permettez-moi maintenant d'aborder quelques-unes des questions soulevées par les députés de l'Opposition dans le cadre de leur lutte visant à renverser une politique saine afin de mieux paraître dans les sondages politiques populaires. Il est important de se rappeler que le gouvernement progressiste conservateur ne met pas en vigueur cette politique afin d'assurer sa popularité. Nous le faisons parce que c'est la bonne façon de protéger l'avenir du Canada.

• (1210)

[Traduction]

J'en viens maintenant à ce qui paraît être des faits aux milliers de Canadiens qui ont signé les pétitions contre notre politique. Je reconnais sans hésitation que des milliers de personnes ont signé. Le chef du parti néo-démocrate (M. Broadbent) disait au début de l'année que 20 000 Canadiens avaient déjà signé des pétitions. Je ne conteste pas ce nombre, mais je pourrais faire remarquer que j'ai des milliers de pétitions, ici, demandant que nous adoptions la mesure. Je n'ai pas jugé bon de gaspiller le temps dont nous disposons en les présentant. Ces pétitions m'ont été communiquées par des Canadiens mécontents des prétendues renseignements qui leur étaient fournis par les députés de l'opposition, contrairement aux faits que je donnais.

La pétition de l'opposition a été envoyée partout par le député de Cape Breton—Richmond-Est (M. Dingwall). C'est un remarquable exemple de duplicité, car elle ne mentionne absolument pas le but de la politique; tout ce qu'elle fait c'est capitaliser sur les craintes des consommateurs canadiens. La pétition dit que la politique touchera directement tous les Canadiens qui ne sont pas protégés par des régimes d'assurance gouvernementaux ou privés, fera augmenter les régimes d'assurance-maladie provinciaux déjà coûteux et diminuera la concurrence, fera monter le prix des médicaments et empêchera certains Canadiens d'acheter les médicaments dont ils

ont besoin. Elle dit encore que c'est un autre exemple des concessions que le gouvernement fait aux États-Unis aux dépens des Canadiens ordinaires.

Je ne sais pas trop ce qu'est un Canadien ordinaire et en quoi il diffère d'un Canadien moyen, mais toutes les hypothèses de cette pétition sont absolument fausses. Elle soulève la crainte et l'inquiétude au sujet de la capacité des Canadiens de protéger leur santé et celle de leur famille, sans aucune preuve. Elle affirme, sans preuve encore, que certains Canadiens ne pourront plus acheter leurs médicaments. Elle laisse entendre que les régimes provinciaux d'assurance-maladie seront touchés, en dépit de la protection que le gouvernement fédéral accorde à ces régimes et en dépit du fait que le directeur du régime d'assurance-médicaments de la Saskatchewan ait dit qu'il ne pensait pas que cela coûterait quoi que ce soit. Enfin on ressort le méchant ogre américain, pour que les libéraux puissent emballer le tout dans le drapeau, une fois de plus sans aucune preuve.

Si je n'étais pas député et si je ne savais pas de quoi il s'agit, moi aussi je signerais une pétition comme celle-là. Je vais vous citer quelques lettres que j'ai reçues à propos des pétitions distribuées par le député d'en face et, j'en suis sûr, nombre de ses collègues. J'ai répondu à tous ceux qui avaient signé ces pétitions, non pas par souci politique, mais pour qu'ils sachent la vérité. Une de ces lettres dit:

Monsieur,

Votre récente lettre, concernant des modifications à la Loi sur les brevets, parle d'une pétition que j'aurais signée. A ma connaissance je n'ai ni lu ni signé une telle pétition et j'aimerais bien que vous m'envoyiez copie de cette pétition portant ma signature.

Voilà le genre de lettres que j'ai reçues en réponse à celles que j'ai envoyées aux signataires des pétitions que le député de Cape Breton—Richmond-Est a fait circuler dans tout le pays. Voici une autre lettre:

Je suis tout à fait d'accord que des modifications sont nécessaires pour encourager la recherche pharmaceutique au Canada; j'espère que vous pousserez l'adoption de cette mesure législative.

Pour que les choses soient claires, toutefois, je dirai que je n'ai jamais signé de pétition s'opposant aux changements à la Loi sur les brevets.

Oui, j'ai reçu d'autres lettres comme celles-là. L'exemple suivant est encore plus révélateur bien que, en toute justice, je doive préciser qu'il concerne une pétition néo-démocrate et non pas libérale, même si je suis persuadé que ces pétitions proviennent de la même machine Gestetner située quelque part dans l'Édifice du Centre. Voici la lettre en question:

J'ai reçu dernièrement votre lettre d'information.

J'ai signé en effet une pétition contre le projet de loi.

Cependant, après avoir pris connaissance de cette information, je suis maintenant en faveur de la mesure.

Allez-y.

Je vais donner lecture d'une dernière lettre, pour bien entermer la politique morte que préconise le député. Cette lettre, qui provient du doyen de la Faculté de pharmacie de l'Université de la Colombie-Britannique, est adressée non pas à moi mais au député de Cape Breton—Richmond-Est. En voici un extrait: